

Sujet : [INTERNET] Contribution Contre le projet de parc photovoltaïque sur les communes de Dun sur Auron et de Parnay

Date : Thu, 4 Apr 2024 11:24:50 +0000

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr <ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Attachés à notre maison de famille située à la Cloix, commune de Dun sur Auron et au cadre de vie qu'elle offre, nous sommes vivement opposés à ce projet de réalisation d'un parc photovoltaïque sur les communes de Parnay et Dun sur Auron.

En effet, sa localisation nous offre un environnement calme et paisible, nous permettant quiétude et tranquillité. Certains matins, nous pouvons apercevoir une faune diverse, notamment de nombreux chevreuils et faisans. Quid de la vue qui pourrait être la nôtre en sortant de cette maison ou en regardant par les fenêtres de l'étage.

Ensuite, se pose la question de l'utilisation de terrains agricoles fertiles, pour y disposer des dizaines de panneaux. À notre avis, d'autres terrains, non exploitables pourraient être utilisés ailleurs, sans nuisances fortes pour les habitants. Ces nuisances seront d'ailleurs de plusieurs ordres, nuisances sonores notamment lors de la construction avec les passages de camions, puis du fonctionnement des panneaux; impacts négatifs sur la faune et la flore; nuisances olfactives et pollution avec de nouveau le passage de camions, la présence potentielle d'un cheptel ovin et encore les poussières engendrées par les passages d'engins. En complément, quid des infrastructures routières existantes qui sont déjà en très mauvais état et finiraient par devenir impraticables pour les habitants.

Sur le choix de l'implantation, le doute est en effet permis concernant le type d'intérêt à créer ce parc. À notre sens, les intérêts privés ont une place importante dans ce projet, et plus particulièrement pour le projet situé sur la commune de Parnay. Ne pas prendre en compte ce point reviendrait à nier une réalité connue de tous.

Enfin, quel serait l'impact sur la valeur des biens situés à proximité de ces panneaux. Ils seraient dépréciés et s'ils devaient être remis en vente, qui voudrait les acquérir et à quel coût ?

Ce projet de réalisation d'un parc photovoltaïque remet en cause un projet de vie à la campagne, dans un lieu sécuritaire et sécurisant.

Notre cadre de vie en serait à jamais altéré.

Nous réitérons fermement notre opposition à ce projet de réalisation d'un parc photovoltaïque sur les communes de Dun sur Auron et de Parnay.

Respectueusement,

Anne Descouts